

**La MNRA, partenaire officiel des Artisanales de Chartres  
« A la MNRA, comme aux Artisanales, les artisans sont chez eux »**

**Au lendemain de la clôture des Artisanales de Chartres, la MNRA dresse un bilan extrêmement positif de ce partenariat et félicite l'ensemble des jeunes entreprises qu'elle a accompagné pendant les 4 jours de la manifestation grâce aux Tremplins MNRA de l'Artisanat. 18 jeunes entreprises ont pu ainsi se faire connaître en exposant au sein de la plus grande manifestation dédiée au secteur de l'artisanat en France. Un travail et un parcours récompensé pour certains par des Trophées.**

Ce partenariat dans lequel la MNRA est engagée depuis plusieurs années se traduit par deux actions principales :

**- Le concours des Tremplins MNRA**

Organisé dans toute la France, les Tremplins MNRA visent à soutenir de jeunes entreprises artisanales en leur permettant d'exposer au sein des Artisanales de Chartres. Sélectionnées sur leur savoir-faire mais surtout leur parcours, les entreprises ont bénéficié chacune de 9 m<sup>2</sup> d'espace d'exposition offerts par la MNRA à hauteur de 1 000 € par lauréat.

D'horizons professionnels et géographiques très différents, 18 jeunes entreprises ont été retenues pour cette édition 2011.

**Le « Super Tremplin MNRA »**

Après la sélection faite par un jury de professionnels des 18 lauréats, une nouvelle délibération a eu lieu lors du salon pour désigner le « Super Tremplin MNRA ». Il a été décerné cette année à Xavier Torre, artisan parfumeur corse qui a créé en 2008 Terra Maura, 1<sup>ère</sup> marque de parfums 100% naturels. Ce dernier a ainsi reçu une bourse complémentaire de 1 500 € venant récompenser et soutenir son projet professionnel.

**- Les Trophées MNRA de l'Artisanat**

Véritable signature des Artisanales de Chartres, les Trophées MNRA de l'Artisanat, sont devenus au fil des années une véritable reconnaissance pour les artisans qui les reçoivent. Remis lors de la Soirée de Gala de la manifestation, ils récompensent 3 catégories : le plus beau chef d'œuvre, le parcours artisanal exemplaire et le plus beau stand.

**Palmarès 2011**

**- Trophée du plus beau chef d'œuvre**

Remis à Richard Stobiena, tailleur et sculpteur sur pierre et bois à Vallières les Grandes (Loir-et-Cher)

**- Trophée du parcours artisanal exemplaire**

Remis à Rémy Proust, tapissier et ébéniste d'art à Voves (Eure-et-Loir)

**- Trophée du plus beau stand**

Remis à Olivier le Clerc, ferronnier (Cher)



Ce soutien s'inscrit dans le cadre de la politique de partenariat extrêmement dynamique de la MNRA qui enregistre à ce jour 200 partenariats avec les principaux acteurs de l'artisanat, soit au niveau local ou national.

Berthe Duguey, membre du Bureau du Conseil d'administration de la MNRA n'a pas manqué de « *saluer ce partenariat qui traduit à merveille le profond ancrage de la Mutuelle dans son milieu de prédilection : l'artisanat. Car aux Artisanales, comme à la MNRA, les artisans sont chez eux. Nos adhérents, nos délégués, nos administrateurs, tous ceux sur qui la Mutuelle repose, appartiennent à la Première entreprise de France. C'est son atout numéro 1 : la Proximité avec les artisans. Une proximité qui engage nos experts au quotidien, pour apporter au chef d'entreprise un accompagnement personnalisé, un vrai diagnostic sur des sujets essentiels pour eux et leurs proche : la retraite, la santé, la prévoyance...* »

Pour en savoir plus sur la manifestation et découvrir les résultats des Tremplins :

[www.les-artisanales.com](http://www.les-artisanales.com)

#### **A propos de la MNRA**

Créée voici 25 ans par les artisans, la MNRA est, en chiffre d'affaires, la première mutuelle de France pour la retraite Loi Madelin des indépendants. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA propose aussi aux dirigeants d'entreprise, à leur conjoint et aux retraités du secteur une gamme complète de garanties de prévoyance et de complémentaire santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire.

[www.mnra.fr](http://www.mnra.fr)

#### **Contacts Presse MNRA :**

Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, [pbollecker@mnra.fr](mailto:pbollecker@mnra.fr)

Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44, [emarzat@mnra.fr](mailto:emarzat@mnra.fr)

